



Assemblée générale

Distr. GÉNÉRALE

A/50/252/Add.3 4 décembre 1995 FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS

RÉPARTITION DES QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR DE LA CINQUANTIÈME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Additif

- 1. À sa 77e séance plénière, le 1er décembre 1995, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau [A/50/250/Add.3, par. 1 b)], d'ajouter la question ci-après à la liste des questions renvoyées à la Cinquième Commission:
 - 33. Admission de l'Organisation mondiale du tourisme à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (point 166).
- 2. À la même séance, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau [A/50/250/Add.3, par. 2 b)], d'ajouter la question ci-après à la liste des questions devant être examinées directement en séance plénière, en tant qu'alinéa c) du point 15, Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
 - c) Élection d'un membre de la Cour internationale de Justice.
- 3. Également à la même séance, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau (A/50/250/Add.3, par. 4), d'ajouter la question ci-après à la liste des questions à examiner directement en séance plénière :
 - 69. Normalisation de la situation de l'Afrique du Sud (point 164)¹.

¹ L'Assemblée générale a décidé qu'étant donné son importance politique, cette question serait examinée directement en séance plénière, étant entendu qu'en raison de la complexité financière de la question, la Cinquième Commission serait invitée à formuler des observations techniques concernant l'application de tout projet de résolution que lui renverrait l'Assemblée plénière pour décision, et qu'elle présenterait ses observations techniques le 12 décembre 1995 au plus tard.